

**Bureau****Publié le : 26/02/2026****Séance du jeudi 12 février 2026**

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 février 2026, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h30

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 10), M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILO, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 15), M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT (à compter de la question n° 21), M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER (à compter de la question n° 15), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAFF

Etaient absents : M. Nicolas BODIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Franck RACLOT, M. Fabrice TAILLARD

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul MICHAUD

Procurations de vote : M. Nicolas BODIN donne pouvoir à M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Olivier GRIMAITRE donne pouvoir à M. André TERZO (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU,

Délibération n°2026/2026.00061
Rapport n°13 - Festival Drôlement Bien

13 Festival Drôlement Bien

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°2	28/01/2026	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2026 et PPIF 2026-2030 « Attractivité »	Montant prévu au BP 2026 : 130 000 € Montant de l'opération : 20 000 €

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer au titre de la politique d'attractivité l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € pour l'association Rira Bien afin de soutenir le festival Drôlement Bien qui conjugue rayonnement, engagement sociétal, et inclusion sociale.

Contexte

Avec Drôlement Bien, qui se tiendra du 22 au 25 janvier 2026, Grand Besançon Métropole affirme une attractivité territoriale fondée sur des valeurs fortes, où la culture est à la fois vecteur de rayonnement et de sens collectif.

Événement majeur du calendrier culturel bisontin, le festival s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de l'humour, rassemblant près de 18 000 spectateurs sur quatre jours lors des dernières éditions. Cette fréquentation significative contribue à la dynamisation de l'économie locale, avec des retombées positives pour l'hôtellerie, la restauration, les commerces et l'ensemble de la filière culturelle et événementielle du territoire. Le festival bénéficie également d'une visibilité médiatique renforçant l'image de Grand Besançon Métropole comme territoire culturel attractif et vivant.

Au-delà de son impact économique et de son attractivité culturelle, Drôlement Bien se distingue par un engagement social fort, porté par l'association Rira Bien. Des interventions artistiques sont menées en milieu hospitalier (CHU), en milieu carcéral, dans les EHPAD et au sein des maisons de quartier, permettant de toucher des publics éloignés de l'offre culturelle et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Ce volet inclusif confère au festival une dimension humaine et citoyenne essentielle, faisant de l'humour un véritable outil de cohésion sociale, de dialogue et de partage. Il participe pleinement à une attractivité durable et responsable, en cohérence avec les valeurs portées par Grand Besançon Métropole. Le budget prévisionnel s'établit à 56,9 K€ pour 2026.

Proposition

L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € à l'association Rira Bien vise à consolider et amplifier ces actions sociales structurantes, tout en renforçant la singularité et l'impact du festival. Elle affirme la volonté de Grand Besançon Métropole de soutenir une attractivité qui conjugue rayonnement, engagement sociétal et qualité de vie.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € à l'association Rira Bien.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Paul MICHAUD
Vice-Président

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon

Budget Prévisionnel 2026 - Volet social et Actions culturelles du Festival Drôlement Bien
Association RIRA BIEN

CHARGES	HT	PRODUITS	HT
<u>60-ACHATS</u>	<u>32 440</u>	<u>70-RECETTES PROPRES</u>	<u>1 925</u>
Achat spectacles	4 200	Reversement Billetterie HT	1 925
Achat d'ateliers	3 550		
Achat de prestations artistiques et animations	12 230		
Achat de prestations techniques et production	11 000		
Achat consommable	800		
Achat essence	100		
Autres matières et fournitures	500		
Fournitures administratives	60		
<u>61-SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>19 610</u>		
Sous traitance	2 000		
Locations immobilières	1 910		
Location mobilière	13 400		
Location Technique	2 100		
Charges locatives	0		
Assurances	200		
Documentations	0		
<u>62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>4 875</u>	<u>74-SUBVENTIONS</u>	<u>55 000</u>
Honoraires Photographe	800		
Honoraires Graphistes et vidéaste	0		
Honoraires Communication	0	Ville de Besançon	10 000
Honoraires	300	Grand Besançon Métropole - Culture	10 000
Publications, Impressions	0	Grand Besançon Métropole - Attractivité	20 000
Voyages et déplacements	735	Département du Doubs	15 000
Repas	1 800		
Missions	0		
Hébergements	1 040		
Services postaux	0		
Télécommunication	0		
Services Bancaires	200		
Adhésions/cotisations	0		
Autres services	0		
TOTAL CHARGES	56 925	TOTAL PRODUITS	56 925